Nom Prénom adresse

Bayard

**18, rue Barbès**

**92128 Montrouge Cedex**

 Au comité de rédaction du magazine « Notre Temps »

 Madame, Monsieur,

 Je vous écris pour vous exprimer mon étonnement de lire dans vos pages (Ex : Notre Temps, décembre 2017, page 105) un appel à dons et legs pour le KKL (Keren Kayemeth Leisrael), en français « fonds national juif ou FNJ».

 En tant que citoyen.ne / personne impliquée au sein d’associations au service de la Justice et de la paix, je souhaite vous donner quelques informations pour expliquer mon étonnement :

 Le KKL-FNJ prétend être un organisme d’intérêt public et à vocation écologique au service de tous les Israéliens. Malheureusement, son objectif, depuis sa création en 1901, est aussi l’expropriation et la confiscation des terres palestiniennes au seul profit de personnes ou d’organismes juifs. Voir ci-dessous la réponse du FNJ à une pétition d’ADALAH,  une association de défense des droits des bédouins du Néguev, auprès de la Cour Suprême.  :

 ***« Le FNJ, en lien avec le fait d'être un propriétaire de terres, n'est pas un organisme public qui œuvre pour le bénéfice de tous les citoyens de l'État. La loyauté du FNJ est donnée au peuple juif et le FNJ ne se sent obligé que vis-à-vis de lui. Le FNJ, en tant que propriétaire, n'a pas le devoir de pratiquer l'égalité envers tous les citoyens de l'État » (Réponse du FNJ, datée de décembre 2004, à une requête déposée par Adalah devant la Cour suprême d'Israël. HC 9205/ 04) »***

 Le FNJ est responsable de l’expulsion de centaines de milliers de Palestiniens, et du vol ou de la destruction de leur patrimoine au cours de toutes ces années d’occupation et de colonisation.

*« En tant qu'une des entités-clés destinées à assurer la majorité démographique juive nécessaire pour la consolidation d'un Etat juif, les racines du FNJ remontent au Congrès sioniste mondial de 1901, qui a imaginé un fonds d'acquisition de terres en Palestine pour les transférer aux Juifs. Une ambition devenue réalité six ans plus tard avec le texte officiel et la constitution du FNJ en société de droit britannique. Après avoir reçu un statut officiel l'associant aux fonctions gouvernementales israéliennes en 1953, il a obtenu de la Knesset (le Parlement israélien) d'amples portions de territoires palestiniens. » (Globalvoices)*

 Les milliers d'arbres qu’il dit avoir plantés l'ont été souvent sur les ruines des villages palestiniens de Galilée et du Néguev détruits en 1948, et sur les territoires occupés par Israël depuis 1967.

 Aujourd’hui par exemple, dans le Néguev en Israël, et plus particulièrement dans la partie du Syiag, territoire en principe réservé par l’État israélien aux bédouins palestiniens, une forêt de résineux a été plantée grâce aux fonds récoltés par le FNJ, sur des terres confisquées. En effet, il participe ainsi à l’expulsion massive des bédouins de leurs terres ancestrales pour les concentrer dans des villes-réserves. Ce processus de colonisation est largement condamné par les nombreux défenseurs du droit international, par l’ONU et par l’Union européenne, et a conduit l’Etat d’Israël à geler le « Plan Prawer » destiné à l’organiser.

En 2011, Amnesty International alerte l'opinion internationale quant à l'expulsion des habitants et la destruction systématique du village bédouin d'al-Araqib, dans le Néguev sur lequel le FNJ veut implanter une forêt.

Si je vous alerte ainsi, c’est que je crois profondément qu’aucune paix entre Palestiniens et Israéliens ne sera possible tant que l’exploitation et la discrimination entraveront l’accès aux droits fondamentaux humains pour tous. Avec tous ceux qui défendent la justice et le droit, je pense important de dénoncer les pratiques qui vont à leur encontre.

Je vous remercie de l’attention que vous aurez portée à cette lettre.

Cordialement,